

PROGRAMME REPERES

RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DES ENFANTS VICTIMES OU A RISQUE D'EXPLOITATION SEXUELLE

Localisation : Kenya, Ouganda, Rwanda, Madagascar, Burkina Faso, Maroc, Liban, Côte d'Ivoire, Mali, Togo, Bénin, Niger, Ethiopie, Tanzanie

Partenaires financiers sollicités : AFD, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg

Durée du projet : 3 ans (2015 - 2017)

Budget : 2 500 000 Euros

Coordination : ECPAT France et ECPAT Luxembourg

Groupes cibles du programme :

- Enfants et jeunes exposés ou victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales
- Parents communautés
- Acteurs des systèmes de protection de l'enfance
- Organisations du réseau ECPAT

Fondée en 1997, ECPAT France est une ONG française reconnue d'intérêt général, membre du réseau ECPAT International dont la mission est de lutter contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants à des fins Commerciales (ESEC).

ECPAT France a mené un programme de lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle en Afrique « PACTES » pendant 3 ans, qui visait à « assurer la protection des enfants et des jeunes, vulnérables ou victimes, contre la traite et l'exploitation sexuelle en Afrique, à travers l'éducation, l'insertion socio-économique, le renforcement des capacités locales, la mise en réseau, la capitalisation et le transfert de compétences entre continents ».

C'est suite aux résultats et leçons apprises de cette première phase, et aux réflexions

d'ECPAT France sur sa stratégie d'appui au réseau ECPAT en Afrique, qu'ECPAT France a construit la suite de ce programme. Il est ainsi prévu de construire sur les ressources développées dans la première phase, comme par exemple les résultats **d'études menées en Afrique de l'Ouest** sur la prostitution des mineures, les **programmes d'éducation aux conduites d'autoprotection**, ou les **programmes de formation sur les violences sexuelles et la prise en charge des victimes**.

Des bonnes pratiques en Afrique (revue des bonnes pratiques d'insertion socio-économique) ont également été identifiées et il est proposé de faciliter l'adaptation de certaines d'entre elles qui auront un impact direct sur la qualité des services d'insertion : **les approches de**

thérapie familiale, la boîte de jeux de formation en gestion d'activités économiques, et les cartes sur les droits juridiques pour les jeunes en situation de prostitution.

L'implication du programme dans les pays où il y a un groupe ECPAT permettra d'augmenter les capacités de diffusion des outils et bonnes pratiques.

Enfin, à travers ce programme, ECPAT France visera à renforcer son expertise et celle de ses partenaires sur l'ESEC. Il s'agira par exemple d'initier des **concertations sur les nouvelles formes d'ESEC**, notamment celles en lien avec la cyberpornographie impliquant des enfants qui restent encore peu documentées en Afrique. Un autre axe de capitalisation important de ce projet sera autour du **plaidoyer**.

OBJECTIF GLOBAL DU PROGRAMME

ECPAT France vise à contribuer à la réalisation du droit des enfants à vivre à l'abri de toute forme d'exploitation sexuelle en Afrique.

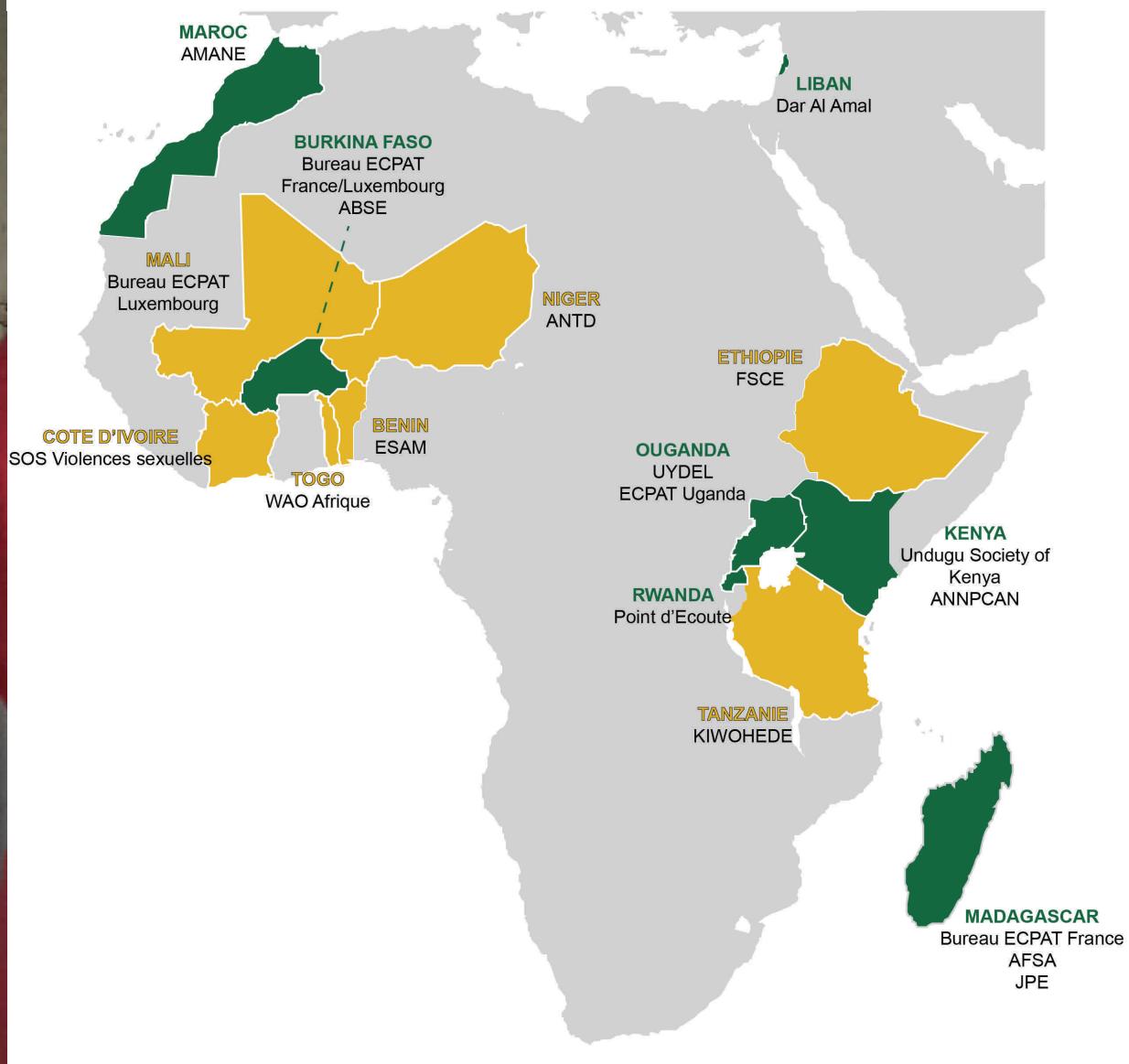
Avec ce programme, ECPAT France souhaite :

- Réduire la vulnérabilité des enfants face à l'exploitation sexuelle,
- Permettre une meilleure intégration de la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales dans les systèmes de protection de l'enfance en Afrique.



PAYS ET PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Les pays d'intervention directe et partenaires opérationnels identifiés pour mettre en œuvre cette Convention Programme en Afrique sont issus des pays d'intervention de la phase I et du réseau ECPAT en Afrique. Ces pays d'intervention direct sont représentés en vert sur la carte. Les pays en jaune représentent quant à eux ceux où des actions sont menées de façon indirecte dans le cadre d'activités complémentaires au projet global.



RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Résultat 1 : Les enfants et les jeunes exposés et/ou victimes d'ESEC ont accès à des services de protection et de réintégration adaptés

- Activités d'information, d'éducation et de réduction des pratiques à risque
- Activités de réintégration socio-économique
- Activités de thérapie familiale
- Amélioration de la qualité des services

Résultat 2 : Les connaissances des communautés, parents et enfants sur les attitudes positives et les pratiques néfastes face à l'ESEC sont améliorées

- Mobilisation et sensibilisation des enfants, parents et communautés autour de la thématique
- Diffusion du programme de prévention contre les abus sexuels (par les pairs/institutions)
- Développement de matériels IEC sur les sujets liés à l'ESEC

Résultat 3 : Les capacités des acteurs impliqués dans les systèmes de protection de l'enfance sont renforcées sur la thématique de l'ESEC

- Diffusion des résultats des études au niveau national
- Mobilisation des acteurs clés
- Vulgarisation et diffusion des textes de lois
- Renforcement des capacités des acteurs de proximité ou spécialisés

Résultat 4 : L'expertise et les capacités de plaidoyer du réseau ECPAT en Afrique sont renforcés

- Développement et partage de l'expertise ESEC au sein du réseau ECPAT
- Renforcement des capacités de plaidoyer des groupes ECPAT
- Etude situationnelle sur l'ESEC de référence

CONTACT

Audrey Rochette
Responsable de programmes
arochette@ecpat-france.org

1050 avenue de l'Europe - BP 07
93352 Le Bourget Cedex
Tél: + 33 (0)1 49 34 83 13
www.ecpat-france.org

NE DÉTOURNONS PAS LE REGARD !

